

Pour en savoir plus sur Le patrimoine des aménagements liés à l'eau (rivières et océan)

Dans les vallées ou sur le littoral, la mise en œuvre de levées (Loire) et de remblais (Sables d'Olonne) a pour objectif de protéger les terres des effets de l'eau (inondations, courants, assaut des vagues...) et d'en stabiliser la morphologie. Ces aménagements permettent le maintien de lieux de vie et d'activités (agricole ou touristique) dans les espaces inondables ou fragiles, ils constituent également des espaces de circulation. Ils figent les espaces d'interface, qui ne sont plus libres d'évoluer de manière naturelle, ce qui peut poser des problématiques importantes en cas de saturation des milieux ou en cas de rupture (l'urbanisation littorale et la durcification du trait de côte ne permettent plus à l'eau de s'écouler dans le sol, ce qui amplifie les phénomènes d'inondation sur le littoral ; les ruptures de digue lors des grandes marées ou des levées pendant les grandes crues ont provoqué des immersions mortelles...).



IM15101030-16 levée : La levée de l'Authion protège les terres agricoles céréalières des crues de la Loire et de l'Authion



IM15101030-17 levée : Protection des terres agricoles des polders de la mer par des remblais artificiels

Les portes marinières, les écluses et les barrages permettent de contrôler les débits et les niveaux d'eau dans les rivières et les marais. Leur contrôle fin s'opère à des fins de navigation, de gestion des écoulements des eaux dans les bassins versants en lien avec les problématiques d'inondation et d'irrigation, de maintien des milieux... Ces éléments construits jouent aujourd'hui un rôle paysager important dans les paysages de ces vallées tant par leur qualité architecturale intrinsèque, que par leur caractère de ponctuation et d'animation de ces paysages linéaires et les rythmes et contrastes qu'ils génèrent.



IM15101030-18 écluse : Les écluses, des ouvrages de régulation de l'eau majeurs dans les paysages de marais

Sur la Loire, la mise en place d'épis a permis la création d'un chenal de navigation permettant de remonter à hauteur de Bouchemaine près d'Angers. Ces enrochements qui se découvrent de manière différentielle, dressent aujourd'hui des lignes sombres qui marquent le paysage lors des périodes d'étiage et constituent ainsi des éléments de lecture du niveau de la Loire. Toutefois, leur mise en place combinée à l'exploitation de sablières a engendré l'abaissement de la ligne d'eau à l'étiage, avec pour conséquence un impact sur la course des sédiments révélant des problématiques des fragilisations des berges naturelles ou construites.



IM15101030-19 épi: les épis ligériens, des empierrements visant à conserver un chenal de navigation